

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SALLE EN BEAUMONT
SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2015

Présents : Marie-Noëlle BATTISTEL, Daniel ROCHE, Jean PRA, Marcel VIEUX, Gilles BERNARD, Jean-Paul PAULIN, Eve JACQUIN, Guy BOREL, Maryse TUAL

Excusés : Maryline VIDAL, Philippe DORE

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Mme Marie-Noëlle BATTISTEL.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 8 JUIN 2015

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil.

2. ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LA REGIE DES TRANSPORTS

Mme le Maire indique au Conseil que les ceintures de sécurité sont obligatoires dans les minibus de transports depuis le 1^{er} septembre 2015. Il n'a pas été possible de trouver un prestataire acceptant d'équiper le minibus de la commune et le budget investissement de la régie ne permettait pas d'acquérir un véhicule neuf.

Un véhicule d'occasion de 19 places a été acquis par la commune le 7 septembre, qui peut rouler encore 3 ans. Il faut planifier dans le BP 2018 l'acquisition d'un véhicule par la régie des transports. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour la vente de l'ancien véhicule et charge Mme le maire de procéder à la vente (délibération n°2015-031)

3. POINT SUR LA COUPE A CABLE

Mme le maire expose au Conseil un bilan financier provisoire de la coupe à câble réalisées en forêt communale :

Dépenses réalisées au 1^{er} septembre 2015 : 36 297.97 €

Ventes de bois : 20 549.91 €

Subventions attendues : 25 850 € de la DDT et 13 750 € du Conseil départemental.

L'opération devrait être excédentaire.

Mme le maire charge Guy Borel de planifier le transport des dernières grumes et le broyage du bois destiné aux chaufferies communales. Guy Borel propose de faire des lots des restes de coupe et de les proposer à la vente à un tarif raisonnable (10 €/stère).

4. TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil étudie de nouveaux tarifs de locations des salles communales, applicables au 15 septembre 2015. Ces tarifs et le règlement intérieur de location sont adoptés à l'unanimité (délibération n°2015-030) :

Descriptif Tarifs en euros	HIVER du 1 ^{er} novembre au 30 avril	ETE du 1 ^{er} mai au 31 octobre	Forfait ménage
Salle du Mas 150 personnes : salle + bar + cuisine			
Associations et particuliers de la commune de La Salle	180,00	140,00	
Associations extérieures	320,00	230,00	60,00
Particuliers extérieurs	520,00	420,00	
Salle de la cantine <u>uniquement hors des périodes scolaires</u> ; 70 personnes, salle simple sans accès à la cuisine			
Associations et particuliers de la commune de La Salle	70,00 (tarif St Sylvestre 160,00)	50,00	
Associations extérieures	110,00 (tarif St Sylvestre 200,00)	90,00	40,00
Particuliers extérieurs	170,00 (tarif St Sylvestre 260,00)	130,00	
Salle des associations, 80 personnes : salle + cuisine			
Associations et particuliers de la commune de La Salle	120,00 (tarif St Sylvestre 200,00)	-	
Forfait après-midi pour asso et particuliers de La Salle	50,00	70,00	40,00
Associations extérieures	150,00 (tarif St Sylvestre 230,00)	-	

Particuliers extérieurs	190,00 (tarif St Sylvestre 300,00)	-	
Cautions toutes salles	458,00		
Forfait pour journée supplémentaire toutes salles			
Asso et particuliers de la commune	40,00	30,00	
Asso et particuliers extérieurs	90,00	65,00	
Forfait déplacement table et chaises	30,00		

5. CANTINE SCOLAIRE

Mme le maire présente aux conseillers le bilan financier de la cantine scolaire pour l'année 2014/2015. 7 789 repas ont été servis, pour un cout de 7,00 € par repas (matières premières, entretien, masse salariale...).

Le Conseil approuve à l'unanimité le règlement intérieur de la cantine pour 2015/2016 et vote le tarif de 4,00 € appliqué aux familles (délibération n°2015-032).

Le tarif appliqué aux communes (St Pierre, St Laurent, Quet) pourra être révisé lors de la réunion de concertation portant sur les frais scolaires et la cantine

6. TAP

Eve Jacquin présente au Conseil le bilan des TAP et l'organisation mise en place pour 2015/2016. Mme le maire met en délibération l'approbation du règlement intérieur des TAP 2015/2016, approuvé à l'unanimité (délibération n°2015-033). Un bilan financier 2014/2015 sera présenté.

7. LOCATION DU MICRO

Suite à l'acquisition d'un nouveau micro sans fil, le Conseil valide le tarif de location de ce matériel et de la caution demandée 20€ + 300 € de caution (délibération n°2015-034)

8. TARIFS DE LA REGIE DES TRANSPORTS

Le Conseil fixe l'unanimité le tarif de 2,00 € pour un aller simple La Salle – La Mure ; de 50,00 € la participation annuelle par enfant au transport scolaire ; de 1,70 € le tarif / km pour le remboursement des frais scolaires (délibération n°2015-030)

9. TRAVAUX EN COURS ET A VENIR – PLANS DE FINANCEMENT

Mme le Maire expose aux conseillers l'état des différents chantiers et travaux en cours sur la commune.

L'aménagement de sécurité des Souchons est bientôt terminé. En 2016, la commune planifie le renouvellement d'environ 1 km de voirie (délibération n°2015-042).

Mme le Maire indique que des travaux de déplacement de conduite auront lieu aux Allauves.

Mme le Maire présente au Conseil les plans de financement et recherche de subventions pour les travaux suivants :

Huisserie et menuiseries de la crèche (délibération n°2015-039)

Drainage de la combe des Martins (délibération n°2015-040)

Préau du terrain multisport (délibération n°2015-041)

La commune étudie actuellement le remplacement du plancher de la cantine.

10. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL CCMPCVV/COMMUNE

La mise à disposition de l'animatrice d'ateliers informatiques dans les écoles sera validée par convention. Le Conseil autorise Mme le maire à signer cette dernière (délibération n°2015-037)

11. APPROBATION DU RPQS DU SPANC 2014

Après avoir donné lecture du RPQS du Spanc, le Conseil prend note et l'approuve à l'unanimité.

Par ailleurs, et bien que cette formalité soit facultative pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commune va se doter d'un RPQS pour le service de l'eau et de l'assainissement. Le bilan financier du service de l'eau 2014 est présenté.

12. DON A LA COMMUNE DECHANTELOUVE

Suite aux dégâts de 2014, la commune vote un don de 1 000 € à la commune de Chantelouve (délibération n°2015-038).

13. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Suite à la proposition de la CCMPCVV, la commune candidate aux spectacles décentralisés de LMCT et à la commémoration du 11 novembre.
- ✚ Des ateliers informatiques organisés par CAFES auront lieu tous les jeudis de novembre.
- ✚ Le dossier de protection des captages revient à l'ordre du jour, MM. Pra et Vieux sont chargés de ce dossier.
- ✚ La commune se dote d'un règlement intérieur pour le columbarium (délibération n°2015-043)
- ✚ Eve Jacquin demande s'il est possible de faire l'installation d'un abribus aux Martins. La commune étudie.
- ✚ Le SIE se réunit le 18 septembre, la programmation des lampes commencera au 1^{er} novembre.
- ✚ Jean-Paul Paulin indique que les sentiers PDIPR sont très mal entretenus sur la commune. Un courrier va être rédigé à la CCMPCVV, gestionnaire des sentiers.
- ✚ Le logo de la commune a été choisi lors de la fête des fours.
- ✚ Vincent Vidal évoque le problème du stockage de la pouzzolane. Il faut planifier des travaux pour réaliser un silo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.